

**Direction départementale des territoires  
du Haut-Rhin**

Service eau, environnement et espaces naturels

Colmar, le

**29 MARS 2018**

**Projet d'arrêté concernant  
la régulation des populations de sangliers**  
Consultation du public  
du 29 mars au 20 avril 2018

La présente consultation du public concerne le projet d'arrêté préfectoral prescrivant l'organisation de chasses particulières de destruction par des tirs de nuit de l'espèce sanglier pour la protection des espaces agricoles cultivés du 21 avril au 31 octobre 2018 inclus.

Ce projet intervient suite à la demande du fonds départemental d'indemnisation des dégâts de sangliers du Haut-Rhin et de la fédération départementale des chasseurs du Haut-Rhin, en date du 12 mars 2018.

L'objectif de cet arrêté est de réduire les populations de sangliers et de maîtriser les dégâts dans les espaces agricoles cultivés sur l'ensemble du département.

Ce projet est soumis à la consultation du public par mise en ligne sur le site internet de l'État.

Le directeur départemental des territoires



**Thierry GINDRE**